

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 février 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2012 - (n° 4332)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 440

présenté par
M. Carrez

ARTICLE 2

À l'alinéa 27, substituer aux mots :

« conformément au »,

les mots :

« en application du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.